

**Compte-rendu du Conseil de Quartier
Vivienne - Gaillon
du 18 mars 2019**

CONSEIL DE QUARTIER VIVIENNE - GAILLON DU 21 JANVIER 2019					
Collège 1			Collège 2		
Nom	Prénom	Présence	Nom	Prénom	Présence
DE BARMON	Hélène	Oui	GODOY	Philippe	Oui
BARTOLI	Dominique	-	VOS	Christine	excusée
BOYER	Franck	Oui	MURAZ	Louis	-
GABORIAU	Véronique	-			
GENDROT	Michel	Oui	Collège 3		
GRAND	Françoise	Oui	HICKS	Olivia	Oui
JELIC	Anne-Sophie	-	ALZON	Brice	-
LEULLIER	Stéphane	Oui			
LUBIN	Rémi	-			
MUNIER	Pascal	-			
De NICOLAY	Jacques-Alain	Oui			
NOUVELLET	Ludovic	Oui	Élus présents		
PILLOT	Clémence	Oui	LEVIEUX	Véronique	Oui
THIERRY	Marie-Laure	-	CHARPENTIER	Bruno	Oui
WOLF	Édouard	-	MAILLEBUAU	Olivier	Oui
WOLF	Géraldine	-	DES GAYETS	Maxime	excusé

Ordre du Jour

- Informations sur la restauration de la Fontaine Louvois: travaux déjà effectués, diagnostic des experts et budget participatif;
- Informations sur le relevé de décisions établi à l'issue de la réunion de travail entre la Mairie et les président.es de conseils de quartier;
- Fusion des 4 arrondissements de Paris Centre : retours sur les précédents ateliers et sur les résultats de l'appel à idées concernant les usages futurs des bâtiments libérés;
- Information sur la réunion « Qualité de l'Espace Public et DansMaRue »;
- Installation des nichoirs acquis par le conseil de quartier en 2014;
- Proposition d'une rue sans mégots dans le quartier;
- Quelles mesures d'incitation et/ou plan de communication la Mairie a-t-elle prévu pour réguler le stationnement des deux-roues en flotte libre au niveau des espaces de stationnement 2 roues sans arceaux qui ont été créés il y a plusieurs mois mais restent désespérément vides, notamment situé au 42 rue Notre-Dame-des-Victoires ;
- Organisation d'un rallye pédestre le samedi 25 mai par l'Association de Sauvegarde du square Louvois ;
- Divers.

1) Fontaine Louvois

Historique : les 80 000€ votés au budget participatif 2017 se sont révélés insuffisants pour la restauration complète de la statue. Environ 10 000€ ont été prélevés pour réaliser l'étude approfondie (qui peut être obtenue sur demande à la mairie du 2^{ème}). Un nouveau projet a été déposé au BP 2019 sans chiffrage. Au vu des derniers devis, ce second projet est estimé à 200 000€ (en attente de confirmation des services techniques).

Que faire si le second projet n'est pas voté ? Les travaux d'étanchéité et d'hydraulique étant des préalables à toute restauration future, ils seront effectués avec les 70 000€ restant du premier projet. Des recherches de financements sont envisagées si cette éventualité se présentait.

2) Retour sur la réunion CQ/mairie

Il a été décidé de diffuser les CR 8 à 15 jours après la tenue du CQ, lorsqu'il est validé par les conseiller.es et les élu.es. Dans la pratique : le premier jet est envoyé par la mairie à la présidente, Madame de Barmon, qui le diffuse aux conseiller.es pour relecture et commentaires.

Les événements relayés sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Flucicity) fonctionnent bien, à continuer.

Bal de la Bourse : les 3 CQ sont toujours en attente du bilan financier de l'édition 2018. Intervention d'O. Maillebauu : une rencontre est programmée avec le président de l'association Air2fête le 8 avril, le bilan devrait être transmis à cette occasion.

Le CQ est toujours en attente d'une note de la mairie concernant la période de réserve qui précède les élections municipales.

3) Fusion 1234

Destination des bâtiments :

La consultation en ligne, terminée fin janvier 2019, compte 1424 contributions, dont la majorité (40%) provient des habitant.es du 4^{ème}. Seuls 15% des participant.es sont du 2^{ème}. Les propositions qui obtiennent le plus de voix sont, dans l'ordre :

- des espaces artistiques, culturels et sportifs (plus de 800 votes),
- des espaces à vocation solidaire en direction des plus fragiles,
- un pôle d'innovation et de sensibilisation pour un développement durable de Paris.

Atelier de travail conseils de quartier :

Deux ateliers ont eu lieu pour l'instant, avec une cinquantaine de participant.es à chaque fois. Seulement 4 conseiller.es du 2^{ème} étaient présent.es lors du premier atelier, alors qu'une dizaine environ s'est déplacée pour le deuxième.

Le premier atelier avait pour thème la démocratie de proximité. Selon Hélène de Barmon (seule présente pour le CQ VG), le compte-rendu fourni par le cabinet Rouge Vif est trop succinct et ne mentionne pas toutes les idées. Ont été proposées : la création d'une charte commune à tous les CQ de Paris Centre qui respecte néanmoins les identités de chaque quartier, une amélioration de la communication entre les CQ et la Ville, une meilleure intégration des CQ et des habitant.es aux prises de décisions. Hélène de Barmon souligne que ce dernier point semble avoir été mal compris par les élu.es : il ne s'agit pas pour les CQ de les remplacer, mais plutôt de faire en sorte que les avis et opinions des CQ soient mieux pris en compte dans les processus de décisions (par exemple, en formalisant les décisions des élu.es sur les vœux émis par les CQ).

Le deuxième atelier portait sur la géographie des CQ. Les deux propositions du groupe interquartier constitué des représentant.es de 4 conseils de quartier correspondant aux zones piétonnes de Paris Centre ont servi de base à la réflexion des conseillers présents, qui ont apporté des modifications à la marge. Du point de vue du CQ VG, la 2^{ème} proposition est plus pertinente. Néanmoins, plusieurs conseiller.es ont exprimé le souhait de ne pas fusionner les CQ, d'abord parce que ces derniers sont construits selon une logique de quartier qui fonctionne aujourd'hui, ensuite parce qu'il y a un risque de briser la dynamique existante (perdre en route des personnes et du budget). Il est rappelé que le budget est le même pour tous les

quartiers, peu importe la taille ou la démographie. Une question n'a pas été posée, pourtant préalable à toute réflexion : la fusion des arrondissements impose-t-elle nécessairement la fusion des CQ ?

4) Réunion « Qualité de l'Espace Public & DansMaRue »

Rapporteur Stéphane Leullier. La réunion s'est tenue en 2 temps le 18 février à la Mairie du 4^{ème} :

- a. Un moment de bilan : quels sont les thèmes qui reviennent le plus, comment l'application peut être améliorée ?

Ce qu'il faut retenir : augmentation significative de l'utilisation de l'application et des signalements (+182% en 2018 par rapport à 2017, 30 000 utilisateurs et utilisatrices, avec le 18^{ème} le plus représenté, puis le 15^{ème} et le 10^{ème}). Les thèmes signalés le plus souvent sont les objets abandonnés (44%), la voirie et déplacement (18%) et les graffitis/tags/affiches sauvages (16%). Les thèmes auto/moto/vélo vont être remontés en niveau 1 pour être plus accessibles, et les thèmes graffitis/tags/affiches/autocollants vont être fusionnés et réorganisés. De nouvelles rubriques vont être créées : traitement des pieds d'arbres, ... Des items professionnels vont être créés pour mieux organiser les processus métier, comme le processus autour de l'eau qui sera affiné et comportera 14 items.

- b. Un moment de prise de parole d'usagers de tous les arrondissements

Le retour des services s'est largement amélioré, notamment en ce qui concerne le stationnement des 2 roues motorisés. Le retour des services peut prendre la forme d'une action pour corriger l'anomalie ou d'une réponse à l'émetteur ou émettrice du signalement pour expliquer les contraintes qui empêchent d'agir. Un usager a suggéré de créer un onglet 'Favoris', partant du constat que les personnes signalent souvent les mêmes choses. Stéphane Leullier a suggéré la création d'une rubrique traitant les 'nuisances sonores'. Autres suggestions : pouvoir ajouter plus de photos sur chaque signalement, avoir plus de caractères pour décrire l'anomalie, améliorer l'ergonomie pour les PMR (personnes à mobilité réduite) et les PAM (personnes aveugles et malvoyantes),...

D'autres ateliers seront organisés dans les mois qui viennent pour continuer le processus de co-construction services/usager.es, jugé bénéfique par les deux parties.

Questions : tout le monde n'ayant pas accès aux applications, quels autres moyens existent pour contacter les services ? Beaucoup de personnes estiment que les graffitis ne sont pas effacés assez rapidement, notamment ceux situés en hauteur et sur les cheminées, que peut faire la Ville ? Que doivent faire les habitants.es quand ils constatent que des gens montent sur les toits l'été ?

Olivier Maillebauu : en ce qui concerne la propreté, le contact par téléphone fonctionne très bien. Cependant, la mairie a constaté une explosion du recours au

numérique pour tous les sujets mais surtout les encombrants, avec comme réponse l'action de la Brigade Urgence Propreté.

Concernant les graffitis, au-delà de 4m de hauteur, ce n'est pas à la Ville de nettoyer mais à la copropriété de faire appel à un prestataire. La mairie du 2^{ème} va se renseigner pour voir s'il est possible d'assister les syndics dans cette situation. Au niveau des délais, l'engagement qualité de la Ville est d'une semaine pour un graffiti lambda, un jour ou une demi-journée s'il s'agit de messages insultants ou contenant un nom. Pour information, la Ville a changé de prestataire nettoyage récemment.

Les gens qui montent illégalement sur les toits doivent faire l'objet d'une plainte au commissariat.

5) Nichoirs

Historique : nichoirs commandés lors du projet de création de plates-bandes en pleine terre rue Dalayrac, projet dont la concrétisation n'est pas assurée.

Point de Franck. Boyer : le nichoir à mésange s'accroche à un arbre par sangles, à environ 3m de hauteur, il doit être nettoyé une fois par an ou tous les deux ans. Le nichoir à hirondelles doit être fixé à un bâtiment, la planchette qui se fixe en dessous pour les fientes doit être nettoyée à la même fréquence. Le square Louvois et l'école Louvois sont des lieux adaptés pour installer les nichoirs, à proximité de la fontaine du square qui attire les insectes dont ont besoin les oiseaux pour se nourrir. Il faut cependant garder en tête que les hirondelles et les mésanges sont des animaux sauvages, il n'y a donc pas de garantie que les nichoirs seront utilisés.

La mairie du 2^{ème}, la direction des espaces verts et la direction de l'école Louvois ont donné leur accord de principe pour que le nichoir à mésanges soit installé dans le square et celui à hirondelles dans l'école.

Pour déterminer les lieux précis les plus adaptés, dans le square et sur l'école, il est proposé de faire appel à la LPO pour une expertise. La question de l'entretien se pose : les services de la Ville, qui ont accepté de poser le nichoir à hirondelles sur l'école, ne s'occuperont ni de la pose du nichoir à mésange, ni de l'entretien des 2 nichoirs. Le devis demandé à la LPO comprendrait aussi l'entretien. La proposition de solliciter un devis auprès de la LPO est approuvée. Parallèlement, la mairie du 2^{ème} se renseigne pour savoir si un élagage des arbres du square est prévu bientôt, et s'il est envisageable de confier la pose du nichoir aux agent.es à cette occasion.

6) Point recyclage

Question: doit-on appliquer les nouvelles consignes de tri au Trilib (notamment élargissement du nombre de choses éligibles au recyclage dans le bac jaune)? Comment se fait-il que les consignes aient changé si drastiquement ?

O. Maillebauu : Oui, tous les plastiques peuvent être jetés dans les bacs Trilib dédiés, comme dans les bacs jaunes des immeubles. À propos du changement de consignes,

il y a depuis longtemps des problèmes dus aux différences de traitement et de collecte des déchets en IDF. Une loi est en cours d'élaboration pour homogénéiser les pratiques afin d'améliorer le recyclage sur tout le territoire, le Syctom prend les devants.

Remarque : tous les immeubles ne sont pas équipés d'affiches, il faudrait pouvoir en récupérer. Des affiches sont disponibles sur le site *paris.fr*, traduites en 7 langues pour les touristes, suite à la demande du CQ VG.

Question : le bac marron qui sert à déposer les bio-déchets fonctionne-t-il ?

O. Maillebauu : les pratiques ne sont pas homogènes, le résultat est très différent d'un immeuble à l'autre. Il faut accompagner les gens, il suffit d'une personne qui ne met pas ce qu'il faut dans le bac pour polluer le contenu du bac entier. Il est aussi important de travailler avec les prestataires chargés des poubelles et les gardiens, qui ont de fait une tâche en plus à effectuer.

7) Rue sans mégots

Présentation du dispositif par Véronique Levieux : il s'agit d'une campagne de communication, destinée à sensibiliser les habitant.es et modifier les comportements inciviques de jets de mégots. Les mairies d'arrondissement sont invitées à se prononcer sur les rues retenues. Les suggestions se basent sur les rues déjà bien verbalisées pour jets de mégots. Dans le 2^{ème}, la rue de Choiseul est pressentie.

8) Stationnement deux roues sans arceaux

Point de Bruno Charpentier : des emplacements réservés aux deux roues en free-floating ont été créés, peu utilisés pour l'instant. Le contact avec les opérateurs est régulier, ils sont conscients du problème de stationnement anarchique et tentent de le résoudre, notamment en affinant la géolocalisation pour mettre en place le stationnement virtuel (l'utilisateur ou usagère ne peut déposer son vélo seulement s'il est situé sur une place de stationnement autorisée et enregistrée par l'application). Une photo prouvant la bonne restitution est demandée par certains opérateurs.

9) Rallye pédestre

Organisé par l'association de sauvegarde du square Louvois et le conseil de quartier Vivienne-Gaillon, il aura lieu le 25 mai matin, arrivée dans la cour de la mairie suivie d'un pot de l'amitié. L'inscription est obligatoire. L'information est à faire circuler dans le quartier.

10) Divers

Les agrès sportifs de la rue Ménard fonctionnent enfin, ce qui est apprécié par les conseillers et conseillères.

Il est demandé à la mairie de contacter les Architectes des Bâtiments de France pour une présentation sur leur métier lors d'un prochain CQ.

La prochaine réunion du CQ aura lieu le 13 mai 2019.